



**Snes-FSU - Section académique de Bordeaux - 15 déc 2022**

## La FSU, 1ère organisation syndicale !

Les élections professionnelles s'achèvent. Il est trop tôt pour fournir une analyse complète des résultats, surtout dans le cadre de nouveaux scrutins pour de nouvelles instances. Le faible taux de participation interpelle forcément et les désordres du vote électronique ne peuvent seuls expliquer une si forte abstention.

Mais le Snes avec la FSU en sort renforcé dans sa conviction de porter un syndicalisme au plus près des personnels avec la volonté de reconquérir les cadres du dialogue social au bénéfice du service public d'éducation et de nos conditions de travail.

La FSU reste ainsi majoritaire au sein du CSA qui décide de la politique scolaire, nous obtenons 10 sièges sur 19 au sein de la nouvelle CAPA du 2nd degré dédiée à la défense individuelle des collègues et nous sommes bien implanté.es dans les CCP des enseignant.es, CPE, PsyEN non titulaires comme des AED-AESH.

[Les résultats des élections 2022 - Académie de Bordeaux](#)

## Forfait de mobilité durable : nouveau décret !

Lors de l'été, le ministre de la fonction publique, Stanislas Guérini, avait annoncé des évolutions du forfait mobilités durables avec certaines améliorations promises (notamment la possibilité de cumul avec le remboursement partiel des frais de transport).

Le décret vient de paraître ce mardi 13 décembre. Ce retard est très préjudiciable car la date de retour des formulaires est normalement fixé au 31 décembre de l'année en cours et il semblerait que les formulaires distribués sur notre académie ne soient plus adaptés.

Un délai de souplesse dans le retour des formulaires pourrait être fixé à fin janvier **mais nous vous conseillons vivement de renvoyer votre demande avant le 31 décembre quitte à utiliser le mauvais formulaire dans un 1er temps.**

[Remboursement d'une partie des titres de transport et Forfait mobilités durables](#)

## Temps partiel :

Attention pour les collègues concernés : **date butoir fixée au 9/01.**

Toutes les infos utiles, les liens et les annexes ici : [Temps partiel 2023](#)

**Adhérer au SNES-FSU**

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h30

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu)

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

